

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 13/06/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Praticien hospitalier spécialisé en anesthésie-réanimation
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 96202 PROGRAMME RH : 97001
	CODE POSTE : 9391 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision déconcentrée des Iles Marquises - Hôpital Louis Rollin – Nuku Hiva
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le praticien assure les consultations d'anesthésie, ainsi que les actes d'anesthésie et de réanimation chirurgicale et/ou médicale au bloc opératoire et/ou dans les services des hospitalisations, de la maternité et de l'unité d'accueil du jour (consultations externes). Il participe au bon fonctionnement du service et au maintien de la permanence des soins. Il participe à la régulation des urgences médicales au sein de l'archipel des îles Marquises et aux plans de secours. Il gère le dépôt d'urgence de sang de l'hôpital.
9	EFFECTIFS ENCADRES NOMBRES : 2
	A 2 B C D Autres
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Médecin chef du bloc opératoire
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, téléphone, ordinateur, accès internet, e-mail.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Participation au service d'astreinte à domicile ; - Prévisions des congés en concertation avec son collègue chirurgien.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Procéder à des consultations anesthésiques en urgence ou réglée ; - Rassurer le patient sur le déroulement de l'acte anesthésique, sa durée, ses effets secondaires ; - Réaliser des actes anesthésiques adaptés au patient au bloc opératoire et en salle de réveil ; - Réaliser des actes anesthésiques et d'analgésie obstétricale adaptés à la parturiente au bloc opératoire et en salle de réveil ; - Assister d'un matériel médical complet, surveiller le patient lors de l'opération et intervenir rapidement pour le réanimer, en cas de difficultés ; - Assurer le suivi médical en postopératoire, si nécessaire ; - Prendre en charge des patients CCMU 4 et 5 (patients de Classification clinique des malades aux urgences 4 et 5) en unité de soins continus dans le service des hospitalisations ; - Participer à la coordination des demandes d'aides médicales et de secours, régulées par le SAMU de Papeete ; - Participer à l'organisation et la mise en œuvre des plans de secours (Plan blanc et Plan rouge) ; - Gérer le dépôt d'urgence de sang de l'hôpital.
14	ACTIVITES ANNEXES - Participer aux différentes commissions (Commission médicale d'établissement – CME, Commission de lutte contre les infections nosocomiales – C.L.I.N, Conseil de bloc) ; - Participer à la réalisation et la mise en œuvre des projets de service ; - Participer à l'élaboration et l'évaluation des protocoles de soins ;

	• Participer à la gestion des médicaments et du matériel (matéiovigilance, hémovigilance) ; • Participer à la consultation antidouleur ; • Former le personnel, dans son domaine de compétence.
--	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Praticien hospitalier
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'Etat de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) d'anesthésie-réanimation ou Certificat d'études spécialisées (CES) d'anesthésiste-réanimation ou Diplôme d'études spécialisées (DES) d'anesthésie-réanimation chirurgicale ; - Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC) de réanimation médicale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de praticien hospitalier spécialisé en anesthésie-réanimation sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application; E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ; - Faculté d'adaptation aux singularités du terrain et au changement (isolement) ; - Polyvalence ; - Esprit d'équipe ; - Disponibilité ; - Diplomatie ; - Pédagogie.		X X X X X X X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Ancienneté acquise dans le domaine de l'anesthésie-réanimation, de l'anesthésie pédiatrique et obstétricale et de la réanimation pédiatrique - Expérience en milieu isolé.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service
Date :
Signature :

L'agent :
Date :
Signature :

